***Maître d'Ouvrage :***

PRÉFECTURE DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ OUEST

Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l’Intérieur Ouest

28 rue de la Pilate - CS 40725

35207 RENNES Cedex 2



***Conducteur d'Opération :***

Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l’Intérieur Ouest

Direction de l’Immobilier

28 rue de la Pilate

35207 Rennes cedex 2

**OISSEL (76)   
Travaux de rénovation de 4 bâtiments d’hébergement de l’école nationale de police – lots 2, 6bis et 7bis**

**CADRE DE MÉMOIRE TECHNIQUE**

|  |
| --- |
| Candidat : ……………….. |

SOMMAIRE

[ARTICLE 1 – OBJET DE LA TRAME TECHNIQUE 6](#1%2519ARTICLE_1_%25E2%2580%2593_OBJET_DE)

[ARTICLE 2 – Moyens humains et matériels proposés pour l’exécution du chantier (10 points) 7](#1%2519ARTICLE_2_%25E2%2580%2593_Moyens_h)

[2.1 Profils, niveau de qualification (nombre et compétence du personnel affecté à l’opération (3 points) 7](#1%25192.1_Profils,_niveau_de_qualificati)

[2.2 Niveau d’encadrement (identification, compétences et expérience du chef de chantier (3 points) 7](#1%25192.2_Niveau_d%25E2%2580%2599encadre)

[2.3 Moyens matériels mis en œuvre et contrôle qualité (4 points) 8](#1%25192.3_Moyens_mat%25C3%25A9riels_mis_)

[ARTICLE 3 – Méthodologie pour l’exécution des travaux en site occupé (25 points) 8](#2%2519ARTICLE_3_%25E2%2580%2593_M%25C3%2)

[3.1 Organisation et gestion du chantier en site occupé (8 points) 8](#1%25193.1_Organisation_et_gestion_du_cha)

[3.2 Principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l’hygiène sur le chantier (6 points) 8](#1%25193.2_Principales_mesures_pr%25C3%25)

[3.3 Délais d’études, d’approvisionnement et de réalisation sur site (6 points) 8](#1%25193.3_D%25C3%25A9lais_d%25E2%2580%25)

[3.4 Méthodologies et procédures pour les OPR (5 points) 9](#1%25193.4_M%25C3%25A9thodologies_et_proc)

[ARTICLE 4 – Liste des matériaux et produits proposés par l’entreprise en lien avec le chantier (15 points) 9](#3%2519ARTICLE_4_%25E2%2580%2593_Liste_de)

[4.1 Produits et matériaux proposés pour le chantier (10 points) 9](#3%25194.1_Produits_et_mat%25C3%25A9riaux)

[4.2 Valorisation de l’éco-responsabilité des matériaux utilisés (5points) 9](#3%25194.2_Valorisation_de_l%25E2%2580%25)

[ARTICLE 5 – Démarche environnementale (10 points) 10](#4%2519ARTICLE_5_%25E2%2580%2593_D%25C3%2)

[5.1 Dispositions envisagées pour la gestion des déchets et la rotation des bennes (lot 2 uniquement), la prévention de la production des déchets et leur orientation vers des filières de valorisation 10](#4%25195.1_Dispositions_envisag%25C3%25A9)

[5.2 La réduction des prélèvements de ressources 10](#4%25195.2_La_r%25C3%25A9duction_des_pr%2)

[5.3 Les économies d’énergie et le développement des énergies renouvelables 10](#4%25195.3_Les_%25C3%25A9conomies_d%25E2%)

[5.4 Les pratiques environnementales appliquées aux modalités d’exécution des prestations et notamment les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d’amélioration de la qualité de l’air 10](#4%25195.4_Les_pratiques_environnementale)

[5.5 La réduction des impacts sur la biodiversité 11](#4%25195.5_La_r%25C3%25A9duction_des_impa)

[5.6 La sensibilité aux problématiques environnementales liées à l’exécution du marché 11](#4%25195.6_La_sensibilit%25C3%25A9_aux_pr)

[Autres dispositions 11](#1%2519Autres_dispositions%2519C|toxmark)

**ARTICLE 1 – OBJET DE LA TRAME TECHNIQUE**

Le présent mémoire technique, remis par le candidat à l’appui de son offre, a pour objet de détailler sa proposition technique et répondra aux exigences formulées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) relatif aux travaux de rénovation de 4 bâtiments d’hébergement de l’école nationale de police, route des Essarts à Oissel (76)

Dans sa présentation du mémoire technique, le candidat est invité à respecter l’organisation des paragraphes du CCTP.

Le présent cadre de mémoire technique est à compléter et à joindre lors de la remise de votre offre.

Il a pour objectif de donner au maître d’ouvrage toutes les indications lui permettant d’apprécier la valeur technique de votre proposition, évaluée sur la base des critères d’attribution présentés à l’article 5.3 du règlement de la consultation.

Dans ce mémoire, le candidat prendra soin de montrer dans quelle mesure son offre est adaptée au besoin exprimé, et mettra aussi en évidence les besoins non couverts le cas échéant. Dans l’hypothèse où certains besoins ne seraient pas couverts au moment de la rédaction, le candidat précisera le délai ou la date sur lesquels il s’engage fermement.

Le présent cadre de mémoire liste les éléments que le candidat doit détailler a minima. Le candidat est libre d’ajouter tous les détails lui semblant nécessaires à la bonne compréhension de l’offre.

L’absence de réponse dans le mémoire technique à un des points ci-dessous est assimilée à une réponse négative.

**ARTICLE 2 – Moyens humains et matériels proposés pour l’exécution du chantier (10 points)**

**2.1 Profils, niveau de qualification (nombre et compétence du personnel affecté à l’opération (3 points)**

Le candidat détaillera le plus précisément possible les moyens humains envisagés pour l’exécution des prestations attendues tout au long du marché. Il décrira notamment l’organigramme (nominatif lorsque c’est possible) de ou des équipes projet, en précisant les principaux interlocuteurs du SGAMI Ouest, avec leur CV.

Équipe en charge du projet :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Intervenant | Part équivalent temps plein |
| Membres de l’équipe proposée  (joindre CV en annexe du mémoire technique) |  |  |
| Membres de l’équipe proposée  (joindre CV en annexe du mémoire technique) |  |  |

**2.2 Niveau d’encadrement (identification, compétences et expérience du chef de chantier (3 points)**

Le candidat identifiera ici le niveau d’encadrement mis à disposition pour le chantier, y compris les compétences et l’expérience du chef de chantier.

|  |
| --- |
|  |

**2.3 Moyens matériels mis en œuvre et contrôle qualité (4 points)**

Le candidat est invité à préciser ici les matériels dont il dispose et qui seront affectés à l’opération ainsi que les mesure de contrôle qualité qui seront mis en place pour la présente opération.

|  |
| --- |
|  |

**ARTICLE 3 – Méthodologie pour l’exécution des travaux en site occupé (25 points)**

**3.1 Organisation et gestion du chantier en site occupé (8 points)**

Le candidat développera ici toutes les mesures prises en matière d’organisation et de gestion du chantier en site non occupé mais jouxtant des bâtiments en occupation.

|  |
| --- |
|  |

**3.2 Principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l’hygiène sur le chantier (6 points)**

Le candidat est invité à présenter ici l’ensemble des mesures qui seront mises en place pour assurer la sécurité et l’hygiène sur le chantier.

|  |
| --- |
|  |

**3.3 Délais d’études, d’approvisionnement et de réalisation sur site (6 points)**

Le candidat présentera ici les délais d’études, d’approvisionnement et de réalisation sur site non occupé mais jouxtant des bâtiments en occupation pour le chantier.

|  |
| --- |
|  |

**3.4 Méthodologies et procédures pour les OPR (5 points)**

Le candidat est amené à détailler les méthodologies et procédures qu’il souhaite mettre en place pour les OPR.

|  |
| --- |
|  |

**ARTICLE 4 – Liste des matériaux et produits proposés par l’entreprise en lien avec le chantier (15 points)**

**4.1 Produits et matériaux proposés pour le chantier (10 points)**

Le candidat est invité à détailler ici les matériaux utilisés pour le chantier, notamment au travers de la fourniture de fiches techniques détaillées. Ces documents techniques pourront être intégrés au format PDF par exemple, en annexe.

|  |
| --- |
|  |

**4.2 Valorisation de l’éco-responsabilité des matériaux utilisés (5points)**

Le candidat est invité à présenter ici les éléments de valorisation de l’éco-responsabilité des matériaux utilisés pour le chantier.

|  |
| --- |
|  |

**ARTICLE 5 – Démarche environnementale (10 points)**

**5.1 Dispositions envisagées pour la gestion des déchets et la rotation des bennes (lot 2 uniquement), la prévention de la production des déchets et leur orientation vers des filières de valorisation**

Le candidat du lot 2 uniquement est amené à présenter ici les dispositions envisagées pour la gestion des déchets et la rotation des bennes.

Pour tous les candidats, vous êtes invités à détailler la prévention de la production des déchets et leur orientation vers des filières de valorisation.

|  |
| --- |
|  |

**5.2 La réduction des prélèvements de ressources**

Le candidat développera ici les éléments mis en place en vue de la réduction des prélèvements de ressources.

|  |
| --- |
|  |

**5.3 Les économies d’énergie et le développement des énergies renouvelables**

Le candidat présentera ici les économies d’énergie et le développement des énergies renouvelables envisagés pour le chantier.

|  |
| --- |
|  |

**5.4 Les pratiques environnementales appliquées aux modalités d’exécution des prestations et notamment les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d’amélioration de la qualité de l’air**

Le candidat est invité à détailler ses pratiques environnementales appliquées aux modalités d’exécution des prestations et notamment les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d’amélioration de la qualité de l’air dans le cadre de la présente opération.

|  |
| --- |
|  |

**5.5 La réduction des impacts sur la biodiversité**

Le candidat présentera ici les mesures prises pour réduire son impact sur la biodiversité dans le cadre du présent chantier.

|  |
| --- |
|  |

**5.6 La sensibilité aux problématiques environnementales liées à l’exécution du marché**

Le candidat est amené à détailler tout élément démontrant sa sensibilité aux problématiques environnementales liées à l’exécution du marché.

|  |
| --- |
|  |

**Autres dispositions**

Le candidat est libre d’ajouter tous les détails lui semblent nécessaires à la bonne compréhension de son offre ou toute autre proposition qu’il souhaite mettre en valeur ou communiquer au Pouvoir adjudicateur.

|  |
| --- |
|  |